OYEZ OYEZ !!!



Mairie de Sainte gemme

1 Rue de la mairie 17250 SAINTE GEMME TEL: 05 46 94 71 51 secretariat@mairiestegemme.fr

A L'AFFICHE

Mot de M le Maire 1
Dates à retenir 2

Info Mairie 2

Mot de Mr le Maire



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens

Comme vous avez pu le constater, des interventions ont eu lieu sur l'éclairage public. En effet, à notre demande, le SDEER a procédé au remplacement des anciennes ampoules par des ampoules Led. A ce jour, il reste encore quelques villages à faire. A terme, le SDEER nous annonce une économie de consommation de plus de 50 %, une économie qui couplée à la baisse du kwh devrait donc être très significative.

Autre point que je voulais évoquer, le projet d'aire de covoiturage au croisement de chez Barras. Nous sollicitons votre avis à ce sujet par un questionnaire joint.

Enfin, je souhaitais vous rappeler la permanence de notre député Christophe PLASSARD le Vendredi 10 Janvier de 11 h à 12 h 30 à la mairie, n'hésitez pas à venir à sa rencontre.

N'oubliez pas les vœux du Maire, je vous attends avec les Conseillers Municipaux le Samedi 11 Janvier à 11h30 dans la Salle des Fêtes pour le pot de l'amitié.

Meilleurs vœux à toutes et tous. Amicalement, Votre maire, Philippe GACHET



Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET

Rédaction : Commission Communication -Secrétariat

Photos et Illustrations : Commission Communication -Secrétariat

Impression: Mairie

Tirage: 670 Exemplaires

Distribution: les

Conseillers Municipaux

MEDIATHEQUE

Ouverte
Mardi de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 18h00
Vendredi de 8h30 à 9h30
De 13h30 à 17h
Samedi de 10h00 à 12h00
tél: 05.46.93.33.93
Page Facebook:
médiathèque Sainte Gemme



MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 14h30 à 18h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00

Tél: 05.46.94.71.51 Mail: secretariat@mairiestegemme.fr



LOCAL JEUNES

Ouvert tous les aprèsmidi du mois juillet de 14 h à 17h30 Pour les jeunes qui entrent au collège et à partir de 11 ans



VOEUX du Maire 2024

Monsieur le Maire a l'honneur de vous inviter le SAMEDI 11 JANVIER 2025 à 11h30 à la SALLE DES FETES

Pour vous convier à un verre de l'amitié!

Merci de confirmer votre présence au plus tard le Vendredi 05 Janvier 2024

Par téléphone au 05 46 94 71 51 ou par mail : secretariat@mairiestegemme.fr

1

DATE A RETENIR



Dimanche 05 Janvier Repas de Noël organisé par Ste Gemme Amitié

Jeudi 09 Janvier Concours de belote organisé par Ste Gemme Amitié

Vendredi 10 janvier Permanence de Mr Christophe Plassard (Député)

Samedi 11 Janvier Vœux du Maire à 11h30 à la Salle des Fêtes

Samedi 01 Février Pot au Feu organisé par La Roue Libre

Jeudi 06 Février Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié

Dimanche 2 Mars Repas des Aînés à 12 h organisé par la Municipalité

Jeudi 06 Mars Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié

Jeudi 3 Avril Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié

A VOS AGENDAS

"STE GEMME EN FETE"

est avancée au

Samedi 12 juillet

Cette année, la fête traditionnelle est associée aux "Jeux Inter-villages".

organisés par le Comité des Fêtes

Plus de détails dans la Gazette des Gris d'Avril.





INFOS MAIRIE

LE REPAS DES AINES

Dimanche 02 Mars 2025 à 12h00

Chaque année, le premier dimanche de mars, la Municipalité invite les Aînés de plus de 65 ans et leurs conjoints(es) ainsi que les employés communaux et les élus à partager un repas dansant à la salle des fêtes. Un moment riche d'échanges et de convivialité.





Christophe Plassard, député de la Charente-Maritime, se déplace afin de rencontrer les habitants avec un camion aménagé en bureau.

La **permanence mobile** sera stationnée : **Devant le Pitch'one**Dans le bourg de Sainte-Gemme **Vendredi 10 janvier 2025**de 11h00 à 12h30

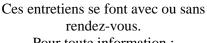
MENSUALISATION: Ordures ménagères



La mensualisation est désormais ouverte à l'ensemble des administrés dont les professionnels pour une période de 10 mois de mars à décembre.

Le nouveau contrat d'adhésion est à téléchargeable sur notre site internet (rubrique Vie pratique, Gestion des déchets), sur panneaupocket ou bien sur le site de la CDC de St Porchaire. Il devra être **retourné au plus tard le 31 janvier 2025.**

Concernant les foyers ayant déjà souscrit à la mensualisation, aucune nouvelle démarche n'est nécessaire.



Pour toute information : contact@ChristophePlassard.fr





www.ChristophePlassard.fr